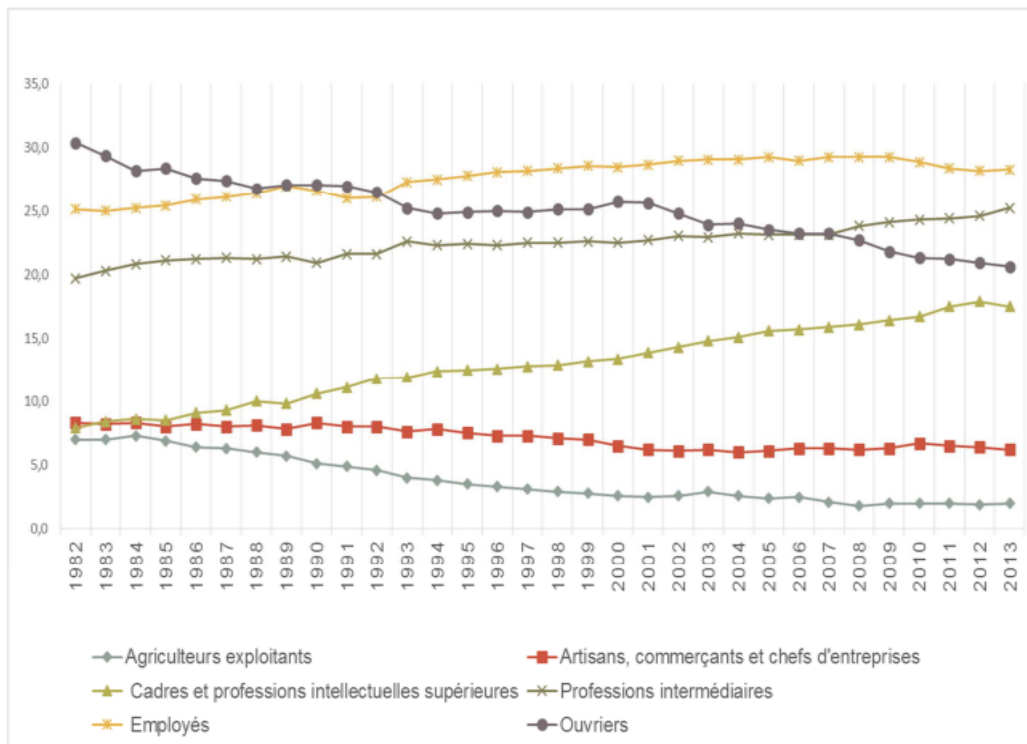


**Mercredi 25 avril 2018 – 2h – Mini Dissertation**

✍ Après avoir analysé le sujet mot à mot vous rédigerez l'introduction, la conclusion, le plan détaillé (titres sous forme d'affirmations explicites de votre raisonnement) et 1§ de votre choix.

### L'évolution de la structure par catégorie socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

**DOCUMENT 1 :** Évolution de la répartition des catégories socioprofessionnelles dans l'emploi en France de 1982 à 2013 (en %)



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi au sens du Bureau International du Travail.

Source : INSEE, 2015.

**DOCUMENT 2 :** Extrait d'entretien d'une femme de 37 ans (hôtesse d'accueil, père directeur commercial)

Arrivée en troisième déjà, les résultats c'était pas trop ça. Je suis passée en seconde générale, mais là j'ai pas pu passer en première. Donc au niveau orientation, je savais pas trop quoi faire. Je me suis orientée vers une seconde technique, et après j'ai fait une première électro-technique, et j'ai bien senti que c'était pas du tout ma branche, et je me suis réorientée vers [...] un bac comptable, [...]. Ensuite j'ai fait une première année de DEUG<sup>(1)</sup> de droit que je n'ai pas réussie, et ensuite je me suis réorientée vers un DUT<sup>(2)</sup> juridique [...]. Et ensuite, je suis rentrée dans la vie active, pensant trouver du travail assez rapidement, et ça ne s'est pas fait. Et j'ai voulu reprendre une licence gestion économie, mais juste avant de commencer, j'ai eu une proposition, j'ai accepté.

[...] Vos parents, ils vous aident, j'imagine, à choisir vos filières ?

Oui, c'est sûr qu'on en parlait beaucoup avec eux... Déjà au collège quand ils ont vu que ça allait être pas facile d'aller en seconde, ils ont cherché des solutions. Après, au lycée, je pense pas que... qu'ils étaient enchantés de me voir dans... un truc technique, mais bon, j'ai eu mon bac et après quand je me suis inscrite en droit, je pense que là ils étaient soulagés que... que je rejoigne la fac et une filière plus... normale quoi.

Plus normal ?... Ils ont fait du droit ?

Non, pas du droit, mais ils étaient à la fac. Et du droit en plus, ils... enfin je pense c'est mieux de se dire « ma fille elle fait du droit » que « ma fille elle a un bac compta ».

Mais c'est eux qui vous ont poussée à faire du droit après ?

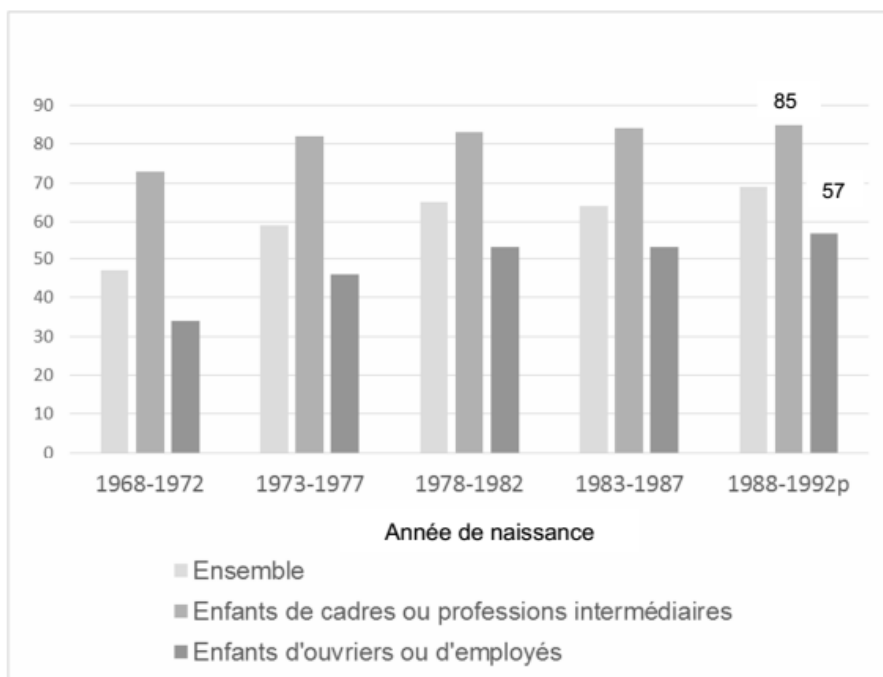
Poussée, non, enfin... Ils ne me l'ont pas dit clairement, non, mais je sentais bien qu'ils étaient contents... faut dire qu'ils ont toujours tout fait pour que je réussisse le mieux possible, les cours particuliers, tout ça quoi.

Source : La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement, Camille PEUGNY, 2007.

(1)DEUG : Diplôme d'études universitaires générales correspondant aux deux premières années à l'université.

(2)DUT : Diplôme universitaire de technologie, obtenu au terme de deux années d'études dans un Institut universitaire de technologie (IUT).

### DOCUMENT 3 : Proportion de bacheliers selon la génération et le milieu social (en %)



Champ : France métropolitaine. 1988-1992p : données provisoires.

Lecture : parmi les jeunes nés entre 1988 et 1992, 85% de ceux dont le père est cadre ou exerce une profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Source : INSEE, 2015.

### DOCUMENT 4 : Catégorie socioprofessionnelle des jeunes et de leur père en 2013

En % Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des jeunes trois ans après leur sortie de formation						Total
	Agriculteur	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Agriculteur	8	3	19	29	15	26	100
Indépendant	<1*	4	19	30	27	20	100
Cadre	<1	2	39	34	17	8	100
Profession intermédiaire	<1	1	22	38	23	16	100
Employé	<1	2	13	32	34	19	100
Ouvrier	<1	2	9	26	34	29	100
Ensemble	<1	2	21	31	27	19	100

\* < 1 : inférieur à 1.

Source : CEREQ, 2014.

Champ : jeunes en emploi à la date de l'enquête dont la catégorie sociale du père est connue (soit 413 000 individus).

Clé de lecture : en 2013, 9% des enfants d'ouvriers occupent une position de cadre trois ans après leur sortie de formation.